



# **COMMUNES ALZHEIMER ADMIS LES POUVOIRS LOCAUX PEUVENT INNOVER**

**Par J.-M. Rombeaux, Conseiller responsable  
à la Fédération des CPAS et à la Section des CPAS**

30 novembre 2011

Namur

# Introduction

La maladie d'Alzheimer est un défi social majeur.

On estime à 6,3 à 9,3 %  
la part des 65 ans et + concernés

La qualité de vie des personnes concernées peut être améliorée par des initiatives locales et un environnement plus accueillant.

# Introduction

L'Écosse est, avec le Japon, une pionnière dans la quête d'une société Alzheimer admise. Depuis l'an 2000, un principe y inspire l'action locale : faire participer à la vie sociale les personnes atteintes de la maladie en tant que citoyens à part entière.

C'est toutefois en Allemagne que le concept de "Demenzfreundliche Kommune" a été proposé pour la première fois par la Fondation Bosch en 2006.

# Introduction

Dans cet esprit, la Fondation Roi Baudouin a lancé le projet « Communes Alzheimer admis ».

Les Fédérations de CPAS y collaborent depuis 2009.

Nous avons voulu mettre à l'honneur 4 actions qui s'inscrivent dans cette dynamique et peuvent inspirer d'autres décideurs locaux.

# Introduction

## Article 1. Loi organique des CPAS

Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Il est créé des centres publics d'action sociale qui, dans les conditions déterminées par la présente loi, ont pour mission d'assurer cette aide.

# Introduction

L'objectif d'une commune Alzheimer admis rejoint la mission légale d'un CPAS: permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

*(Communes Alzheimer admis - Un guide pour vous inspirer)*

Une société ouverte et harmonieuse, c'est une société qui donne aussi une place à la différence, quel que soit le sens que l'on donne à ce terme

# Agréable et instructive matinée

